

# *La preuve est dans votre champ*

- Le canola a enregistré un rendement de  $\uparrow 27\%$  en 15 ans
- Le maïs de l'Ontario a enregistré un rendement de  $\uparrow 59\%$  en 15 ans
- Les pois ont enregistré un rendement de  $\uparrow 25\%$  en 30 ans
- Le blé d'hiver de l'Ontario a enregistré un rendement de  $\uparrow 62\%$  en 15 ans

# *L'avenir est entre vos mains*

Aidez à protéger la propriété intellectuelle et assurez-vous que les innovations dans les semences continuent à vous offrir un bon rendement.



# La protection de la propriété intellectuelle – *C'est payant*

## *Aidez les sélectionneurs de végétaux à vous aider*



Henry Olechowski



Francis Kirigwi

La protection de la propriété intellectuelle joue un rôle clé dans le travail de chercheurs comme Henry Olechowski de Hyland Seed et Francis Kirigwi de Syngenta. Cela a permis à M. Olechowski de jouer un rôle capital en donnant à des agriculteurs de certaines régions du Manitoba et du Québec l'opportunité de produire, avec succès, du maïs et du soya. Pour une compagnie comme Syngenta, cela lui donne la confiance nécessaire pour investir dans les efforts de M. Kirigwi visant à produire des variétés de blé de haute qualité, résistantes aux maladies pour les agriculteurs canadiens.

## *Le succès futur dépend des producteurs*

Il est essentiel que les producteurs appuient la protection de la propriété intellectuelle pour assurer le succès futur de tous les intervenants. En achetant des semences certifiées et en se conformant aux pratiques légales visant la conservation et la replantation des semences associées aux diverses méthodes de protection de la propriété intellectuelle, les producteurs s'assurent que les chercheurs sont en mesure de continuer à proposer des innovations dans les semences.

## *Pour de plus amples informations*

Communiquez avec votre détaillant de semences local ou visitez [www.cdnseed.org](http://www.cdnseed.org).



CANADIAN SEED TRADE ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DU COMMERCE DES SEMENCES

## *Comprenons bien les règles*

	Conservier les semences et les replanter		Conservier les semences et les revendre	
	Légal	Illégal	Légal	Illégal
Loi sur les semences du Canada	X			Si vendues par nom de variété
Protection des obtentions végétales (POV)	X			X
Contrat d'utilisation de technologie		X		X
Contrats de production		X		X